



Demande annulation vente tracteur

Par **lilifaith95**, le **07/10/2015** à **09:19**

Bonjour,rnrnJ'ai 4 frères dont 2 qui n'ont pas donné de signe de vie depuis des années à mon pere.rnrnMon père est malheureusement décédé.rnrnNous avons prit un notaire pour la succession (immobilière, véhicule).rnrnPour le reste, je me suis occupé avec mes 2 frères et bien de faire du tri dans les affaires et vendre quelques machines agricoles.rnrnOn a vendu un tracteur en état délabré, qui avait été donné à mon frère restant par mon père (sans document)rnrnNous avons fait parvenir le chèque au notaire.rnrnMais nous avons 1 des frères fantomes qui a ressurgit et qui veut se faire des sous sur le dos de notre papa.rnrnIl conteste le montant de la vente du tracteur, trop peu élevé.rnLe notaire nous la notifié et il veut que l'on récupère le tracteur à l'acheteur et annuler la vente. Nous ne le voulons pas.rnrnQue pouvons nous faire?rnrnMerci.rnrnCordialement.

Par **moisse**, le **07/10/2015** à **09:28**

Bonjour,rn[citation] donné à mon frère restant par mon père (sans document) [/citation]rnDonc pas donné, ce que vous avez d'ailleurs déduit en joignant le produit de la vente à la masse successorale.rn[citation]qui veut se faire des sous sur le dos de notre papa.
rn[/citation]rnSachant que votre père est décédé et déjà inhumé, il va avoir du mal.rnC'est plutôt sur votre dos qu'il compte obtenir des réparations.rn[citation] il veut que l'on récupère le tracteur à l'acheteur et annuler la vente.[/citation]rnQui "il veut" ?rnLe notaire ou le frère pugnace ?rnSi le prix de vente est conforme à la valeur de l'engin dans les circonstances, cela sera considéré comme un acte d'administration. Mais qui nécessitait l'accord de tous les héritiers.rnLaissez-donc venir ce frère.

Par **lilifaith95**, le **07/10/2015** à **09:50**

Merci pour vos reponses.
Le notaire avait prit en compte la voiture mais pas le tracteur qui pourrissait dans un hangar depuis des annees. Il nous avait dit de faire ce qu'on voulait du reste. C'est ce qu'on a fait. Le notaire veut du coup qu'on récupère ce tracteur a cause de ce frère qui conteste. Avons nous le droit de s'y opposer? Nous ne voulons pas le recuperer. Quels sont nos recours?Merci.

Par **moisse**, le **07/10/2015** à **16:54**

La question à se poser; où est la carte grise du tracteur ?
Je ne vois pas en quoi consisteraient vos recours.
Vous êtes dans la position de défendeur, et ne pouvez donc qu'attendre la suite des évènements.
S'il est possible de récupérer l'épave, autant le faire.

Par **lilifaith95**, le **07/10/2015** à **21:09**

C'est l'acheteur qui l'a.

Par **moisse**, le **08/10/2015** à **10:08**

Théoriquenent il va en voir de toutes les couleurs pour immatriculer le tracteur.